



EDITO

En début de mandat nous vous avons annoncé que nous ferions régulièrement le point sur l'action municipale. Le Bulletin que vous recevez maintenant trimestriellement vous informe de nos principales réalisations, projets d'investissements, réflexions urbaines, vie scolaire, action sociale, animations associatives... Pourtant l'essentiel du travail des élus et des personnels municipaux reste invisible et méconnu. La plupart des élus sont des actifs, des personnes qui ont une activité professionnelle en dehors de leur action au sein du conseil municipal. Leur implication dans les réunions nombreuses que nous organisons en groupes de travail, commissions et bureau des adjoints est pourtant importante et indispensable au bon fonctionnement du conseil. La voix de chacun doit être entendue pour que tous les habitants soient représentés. Les personnels municipaux quant à eux sont ceux qui mettent en œuvre les décisions prises par les élus, ou qui contribuent par leur expertise aux prises de décisions. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nos équipes sont bien organisées et complémentaires. Certes, nous aimerions pouvoir les étoffer d'avantage pour produire plus et mieux. Mais nous devons surveiller de très près nos budgets de fonctionnement dont l'excédent permet de dégager du budget d'investissement. La logique budgétaire municipale est ainsi faite. Dans le nouveau contexte de redéfinition des régions et de centralisation des décisions locales dans les superstructures d'agglomération **les petites communes doivent s'associer pour faire entendre leurs voix en échos à celles des pôles urbains**. Notre nouveau défi maintenant est de fonctionner en bonne entente avec nos voisins limitrophes. Nous commençons à y réfléchir afin de mutualiser des moyens, d'associer nos efforts d'investissements, de partager les subventions...

L'agglomération Valence-Romans-Sud-Rhône-Alpes est maintenant stabilisée, du moins nous l'espérons. Son projet de territoire est écrit et ses budgets répartis. En tant que membres du Conseil Communautaire nous devons maintenant veiller à la bonne exécution de ce projet et à la juste répartition des budgets.

Le Bureau des Adjoints

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudi matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : les samedi matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86. Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS : 04.75.05.93.74 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28 Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi et vendredi de 14h à 17h30

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26

☆ DATES A RETENIR ☆

Elections régionales : Elles se tiendront les **6 et 13 décembre** prochain. Les principaux domaines d'intervention de la région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports. La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région.

Vœux du Maire : nous organiserons la cérémonie le **jeudi 14 Janvier**.

Recensement : Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Notre équipe est prête mais nous devons recruter 4 agents recenseurs pour pallier les éventuelles défections des membres de l'équipe. Les personnes intéressées peuvent se présenter à l'accueil de la mairie.

ET CÔTÉ ASSOCIATIF

MOIS	JOUR	ASSOCIATION	ACTIVITE
OCTOBRE	25	Bouts2scrap	Expo + atelier
	31	Comité des Fêtes	Théâtre
	31	Association des parents d'élèves	Bal halloween en direction des enfants
NOVEMBRE	15	Club Amitiés Loisirs	Loto
	15	Les Arts aux Essarts	Assemblée Générale
	22	FOOT	Loto
	28	ST Paul Activités	Soirée Théâtre
DÉCEMBRE	6	APE	Spectacle pour les enfants
	11	Chorale	Concert de Noël
	13	St Paul Activités	Marché de Noël

ERRATUM : Dans le numéro précédent nous avons mentionné les présidents disparus de la JS Football mais nous avons oublié de mentionner Messieurs Bonnardel et Béréziat. Rendons-leur hommage également.

PORTAGE DE REPAS

A partir du 1^{er} octobre le CCAS vous propose ce nouveau service, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus. M Roustand, traiteur à St Lattier, est notre prestataire. Il livre les lundi, mercredi et vendredi. Les membres du CCAS ont voté une grille tarifaire qui va permettre aux personnes concernées de payer leur repas en fonction de leur revenu. Le prix maximum du repas est 8,50 €.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de la mairie.

UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Retour sur le rallye cycliste qui a eu lieu le 6 septembre dernier, avec un parcours enfant le matin de 1km8 et un parcours adulte l'après midi de 7km8. Entre les deux un repas était proposé, et pour clôturer la journée, un concours de la pétanque et une tombola étaient organisés. Un grand merci aux bénévoles de St Paul Activités, aux membres du CCAS et du Conseil municipal ainsi qu'à Gérard Lunel pour votre présence et votre bonne humeur.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Chrystelle Montélimard. Adjointe à l'action sociale

FINANCES : ON NEGOCIE !

A tous les échelons territoriaux, les préoccupations des élus se concentrent sur la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Ces mesures impliquent pour la plupart des collectivités des pertes de recettes financières importantes qui conduisent à la réduction ou même à la suppression de certains projets, ce qui n'est pas sans conséquence non seulement sur la qualité de service rendu par les communes mais aussi sur l'économie locale.

Un des moyens de desserrer ces contraintes financières consiste à renégocier les prêts souscrits pour les investissements communaux à une époque où les taux de crédit étaient moins favorables qu'aujourd'hui.

Saint-Paul dont la situation financière est très saine a engagé ce processus de renégociation pour l'emprunt le plus important de la commune à savoir celui sur l'école maternelle. En 2007 la commune a souscrit un emprunt au Crédit Agricole pour la construction de l'école maternelle sur une durée de 249 mois au taux de 4,35 % pour un montant total de 1.102 152,87€. Après consultation auprès du SFIL, de la Banque Postale et du CRCA nous avons obtenu des conditions qui réduisent la durée de l'emprunt à 240 mois et abaissent le taux à 2,82% soit un coût total de 988 426,02€ et un gain pour la commune de 113 726,85€.

Par ailleurs nous entamons les négociations pour de nouveaux emprunts destinés à financer les opérations d'investissements prévus au mandat (Traversée du Village, Centre sportif et associatif, Cantine, Projet urbain...).

Claude Reynaud. Adjoint aux finances

URBANISME, CA BOUGE !



Après avoir pris la mesure des enjeux et choisi les orientations que nous voulions donner à la politique d'urbanisme pour St Paul nous avons mis en chantier deux projets de fond : le Projet Urbain, et la modification du PLU. Ils débouchent aujourd'hui sur la mise en route des premiers chantiers opérationnels : le complexe sportif, associatif et culturel, et l'ensemble du Colombier. Ces dossiers seront présentés aux habitants lors d'une réunion publique début 2016.

LE PROJET URBAIN :

Il s'agit d'imaginer et de mettre en place ce que pourrait être le village de St Paul à long terme. Après une analyse des contraintes (village rue le long de la RD92 sans épicerie) et des atouts du village (urbanisation peu dense) et tenant compte des orientations du SCOT et de la loi ALUR, le cabinet Tangram nous a proposé des suggestions pour relier les trois pôles (Centre bourg, Equipements sportifs, Vieux village) et améliorer la circulation. Cette réflexion étant presque aboutie, elle sera présentée en réunion publique afin que chacun puisse en avoir connaissance et y apporter son avis.

MODIFICATION DU PLU :

Cette démarche qui avait été mise en route sous le mandat précédent et retoquée à l'enquête publique, est aujourd'hui remise en chantier avec l'objectif de mettre notre règlement en conformité avec les nouveaux objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et de notre Projet Urbain. L'étude a été confiée au cabinet Beur.

COMPLEXE SPORTIF ASSOCIATIF ET CULTUREL :

Parmi nos engagements de campagne figuraient la réfection des vestiaires sportifs devenus vétustes et insalubres, et la création d'une halle pour accueillir les manifestations associatives et culturelles. Ces deux projets ont fait l'objet d'une réflexion d'ensemble visant à créer progressivement un véritable ensemble sportif et culturel en commençant par la réfection des vestiaires, le relookage de l'entrée et des abords du gymnase, et la création d'une salle de convivialité. L'avant-projet sommaire a été soumis pour obtention d'une dotation cantonale. C'est le cabinet d'Architecte Abeille-Cogne qui a été retenu.

ENSEMBLE DU COLOMBIER :

Engagé sous le mandat précédent, ce projet qui se situe dans les bâtiments face à la mairie, consiste à créer un petit immeuble de 2 étages contenant des logements sociaux et des locaux commerciaux. L'idée est d'ouvrir les appartements côté sud sur un joli jardin, et les locaux commerciaux côté rue. Une salle dédiée au CCAS est prévue à cet endroit. Les appartements de tailles variées favoriseront la mixité sociale et générationnelle. Le projet est mené par HPR en lien avec l'EPORA.

Brigitte Rollet. Adjointe à l'Urbanisme et au Cadre de vie

TRAVAUX Voirie 2015

- ✓ Revêtement gravillonnage : chemin des Drailles, Chebeux de brunel, Pêcheurs
- ✓ Tapis en enrobés : chemin de la Gébelinière, impasse Giraud
- ✓ Emplois partiels (entretien par gravillonnage des zones dégradées), route des patas

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CHEVAL. Il reste à faire l'ancienne route de Romans (de la rue Denis Papin à la rue du Soleil) mais auparavant nous enfouissons les lignes électriques et téléphoniques.

Nos services techniques suivent régulièrement les routes communales pour boucher les nids de poules en enrobés.

À ce sujet n'hésitez pas à nous signaler en mairie si vous constatez un secteur qui n'a pas été fait. Nos agents effectuent également depuis cette année des reprises de chaussées en enrobés à chaud (chemin de la Joyeuse pont Pouzin, Entrée de la cour des écoles, chemin des Berges de l'Isère)

Bâtiments communaux



Comme chaque été les travaux d'entretien et d'aménagement dans les écoles sont faits par notre service technique.

Espaces Verts



Tout comme le fauchage des bords de routes, l'entretien des terrains de sports (arrosage et tonte) ainsi que les espaces verts de la commune.

Cette année les deux pelouses foot et rugby ont été décompactées et regazonnées par l'entreprise LAQUET.

Cet automne nous mettons en chantier le réaménagement du parvis de la Mairie car nous avons dû abattre un des platanes (malade) et souhaitons transformer la fontaine en bassin, agrémenter les deux rampes d'accès avec de la végétation et mettre en place des bancs confortables.

Gérard Lunel. Maire

RENTREE 2015, DES NOUVEAUTÉS ENCORE !

Effectifs stables cette année. L'école élémentaire accueille deux nouvelles enseignantes Mme Boyer (CE1-CE2) et Mme Tran (CE2-CM1) et l'école maternelle intègre Mme Mathieu (MS-GS).

Devant le succès de l'an dernier, toute l'équipe s'est mobilisée pour organiser à nouveau un programme de TAP'S attractif. Cette année nous mettons en place l'application du Quotient Familial pour l'ensemble des services périscolaires afin de favoriser une meilleure équité sociale entre les familles et de permettre que ces services perdurent.

*Le Quotient familial c'est quoi ?

C'est un outil de solidarité sociale et de politique familiale permettant de calculer les participations familiales en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants ou de personnes à charge.

Les tranches appliquées à Saint Paul ont été soumises et validées par la CAF et voté en conseil municipal.

Les modalités de calcul du QF sont accessibles sur le site de la commune à l'adresse suivante : <http://www.saint-paul-les-romans.fr/le-periscolaire.html>

*Des badgeuses aux garderies

Pour adapter avec précision la tarification des services de garderies aux horaires de chaque enfant, nous mettons en place à partir de la rentrée des vacances de Toussaint, deux badgeuses (école élémentaire et maternelle) que les parents utiliseront eux-mêmes à l'aide de cartes nominatives lorsqu'ils déposeront et reprendront leurs enfants.

*PEDT

Le Projet Educatif De Territoire de St Paul s'est mis en place cette année et amorce une réflexion commune entre tous les partenaires éducatifs dont l'association des Parents d'Elèves et les enseignants. Son but est d'organiser au mieux la vie quotidienne des enfants et leur parcours éducatif dans la perspective de développer l'esprit citoyen et le « vivre ensemble ». Un comité de pilotage s'est constitué mais il peut encore et toujours s'étoffer car nous avons 3 ans pour faire évoluer et concrétiser le PEDT de Saint Paul.

*Études

Pour beaucoup de parents, l'étude est un temps précieux qui permet à l'enfant de faire ses devoirs dans un environnement calme avec un adulte compétent pour l'aider.



les bénévoles de la Croix rouge

Nous avons reconduit la convention passée l'an dernier avec La Croix Rouge pour offrir gratuitement à une dizaine d'enfants en difficultés un temps d'étude encadrée par des bénévoles attentifs.

L'étude supervisée par la Croix-Rouge aura lieu les Mardis et Vendredis de 16h à 17h. Les enfants pouvant en bénéficier seront choisis par les enseignants.

Par ailleurs, à la demande de nombreux parents, nous proposerons une étude surveillée, accessible à une vingtaine d'élèves les Lundis et Jeudi soir de 16h 30 à 17h30.

Ces études démarreront à partir de la rentrée des vacances de Toussaint.

Sonia Montagné. Adjointe à la Vie Scolaire et à la Citoyenneté





ZOOM SUR ... ROLAND GAGOUD

Au quotidien, par tous les temps, les services techniques composés de Roland Gagoud, Claude Chesné, Frédéric Valentin, Nicolas Jussa sont mis à contribution pour le bon fonctionnement de la vie de la commune. L'amélioration du cadre de vie des Saint-Paulois est une dynamique qu'ils entretiennent.



Au sein des services techniques Roland Gagoud est un peu la mémoire vive de l'équipe puisque grâce à son ancienneté dans la commune il connaît toutes les arcanes de nos réseaux d'eaux et tous les détours des voiries. Surveiller, réparer, entretenir le bon fonctionnement du château d'eau c'est son domaine. Etablir la carte des réseaux de desserte d'eau c'est également sa compétence ainsi que le relevage des compteurs. Il ne se passe pas une journée sans qu'il ne soit, comme ses collègues, sollicité par la mairie, les usagers, les écoles... Outre les travaux récurrents, il participe au fonctionnement de la vie locale : les associations Saint-Pauloises organisent des animations et rien ne se fait sans l'intervention de techniciens : Mise à disposition des stands, sonorisation, entretien et sécurisation des lieux. Ce fut le cas la course du Mod'Run cet été, le rallye cycliste en septembre, et bien sûr pour le Corso...

Ces exemples sont la partie visible de son travail, il ne faut pas oublier l'entretien régulier des espaces verts, des terrains de foot et de rugby, du parc de la cure et des bords de route. Mais Roland est aussi celui qui revêt en période électorale son uniforme bleu de la police municipale pour superviser le déroulement des dépouillements.

Paul Mathieu. Secrétaire Général



GYM VOLONTAIRE

LE GRAND BOOM

A Saint Paul, la Gymnastique Volontaire est en plein essor. Chaque semaine les diverses sections s'adonnent à leur plaisir préféré, car la gym est pour tous une source de joie.

La Gymnastique Volontaire offre à tous un important panel d'activités gymniques. Elle propose en effet aux adultes, femmes et hommes, sans limite d'âge, des cours à choisir selon leurs possibilités et goûts : gym d'entretien, gym dynamique, acti-gym séniors, stretching, gym tendance, acti-marche. Elle est aussi en pleine évolution avec trois nouveaux cours dispensés cette année : le Feldenkrais, la marche nordique et la Neurogym.

Les cours animés par Patricia JUAN ont repris le 7 septembre 2015 et les cours animés par Myriam JAY le 16 septembre 2015. Pour tout renseignement complémentaire contactez Madame Denise DUSSEAUX au 0612176386.



BIBLIOTHEQUES & MEDIATHEQUES

Prenez votre carte à st paul !

Vous ne le savez peut-être pas, la carte de bibliothèque que vous prenez à St Paul vous donne la possibilité d'accéder à toutes les médiathèques du territoire de Romans et bientôt de toute la Grande Agglo ?.... De plus la cotisation que vous versez permet à notre bibliothèque d'enrichir sa collection de livres avec les dernières nouveautés. **Donc pour un service égal et le développement de cette association, pas d'hésitation inscrivez-vous à St Paul.**



FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce vendredi 4 Septembre, ce sont plus de 250 personnes qui se sont rencontrées autour des 18 associations présentes : le bilan du Forum pourrait s'arrêter là ! ... Mais le plus important est ailleurs. En effet, pendant 3 heures, les personnes présentes ont échangé au fil des stands et ont pu découvrir des talents sportifs, culturels et artistiques inédits : Parmi les réussites villageoises citons : l'action humanitaire en faveur du NEPAL avec Fred POIROT, les réussites sportives avec Esteban BARQUET en Athlétisme, Annaëlle MOULLARD en aviron et Gwendal GARNIEL en tennis. Dans le registre de l'engagement citoyen notons la mise en place du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) avec Jacob VALENTIN et Chantal ROYER. Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à tous les bénévoles œuvrant pour la vie du village et plus particulièrement Maurice CHAUSSON décédé cette année et Xavier TABARIN, pour le football. La vitalité d'un village se mesure aussi par celle de son tissu associatif. Soyez en tous remerciés !



Jean Michel. Adjoint au Vivre ensemble



COMPOSTEZ ! C'EST FACILE

Votre composteur à prix réduit !

Le service Gestion des déchets de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes propose des ventes exceptionnelles de bacs à compost dans des déchetteries du territoire. Pour récupérer votre composteur, munissez-vous d'un chèque de 30€, d'un justificatif de domicile et rendez-vous dans l'une des déchetteries concernées aux dates indiquées ci-dessous.

Vendredi 16 octobre 2015 13h30-17h00 - Déchetterie de Valence-Portes

Vendredi 23 octobre 2015 13h30-17h00 - Déchetterie d'Etoiles-sur-Rhône

Vendredi 30 octobre 2015 13h30-17h00 - Déchetterie de Bourg-lès-Valence

Vendredi 6 novembre 2015 13h30-17h00 - Déchetterie de Bourg-de-Péage

A noter : Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public / Vente limitée à un bac par foyer